



La chronique Ovine

Semaine 2 du 14 janvier 2022

La forme minérale avec le meilleur rapport qualité/prix



Pour les animaux en bergerie, les aliments minéraux vitaminés (AMV) ont le meilleur rapport qualité/prix. D'un coût de 700 à 1000 € la tonne, ils sont distribués à raison de 10 à 30 g par brebis et par jour sous forme de semoulette ou de granulés. Toutes les brebis en consomment en même temps. Les apports par pompe doseuse restent également efficaces mais sont plus onéreux.

Pour les animaux à l'herbe, les pierres à lécher et seaux sont les plus utilisés. Pour couvrir les besoins, les animaux doivent en consommer 15 à 20 g par jour,

ni plus ni moins. La surconsommation, qui peut être liée au taux de mélasse par exemple, coûte très cher et peut être à l'origine de troubles sanitaires. Les bolus sont également efficaces en cas de carence spécifique. Ils sont cependant plus chers (environ 2 € par brebis) et ne contiennent pas les minéraux majeurs, même s'ils agissent sur une durée plus longue.

Des apports moins efficaces

Les doses chocs (un seul apport) en buvable et en injectable restent d'un assez mauvais rapport qualité/prix. L'apport d'un élément sur les prairies par des engrais enrichis (en sélénium par exemple) est moins efficace que l'apport direct à l'animal car la plante l'absorbe plus ou moins bien. De plus, il existe des liens nécessaires entre certains minéraux, le sélénium et l'iode par exemple. D'une façon générale, un complément minéral avec du cuivre ajouté est à proscrire sans diagnostic de carence. Enfin, s'il n'y a pas de problème sanitaire particulier sur le troupeau, les formes chélatées ou organiques apportent peu (sauf excès d'un autre élément qui ne serait pas corrigeable). Pour en savoir plus, vous disposez d'une fiche technique CIIRPO : « *Quand et comment apporter les minéraux ?* » sur idele.fr et inn-ovin.fr.

Photo semaine 2-22 : Les minéraux interfèrent les uns avec les autres et l'excès de l'un peut bloquer l'assimilation d'un autre

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)